

# RÈGLEMENTS MAÎTRES

- Du jeudi 22 au dimanche 25 mars 2018
- 4 réunions

## XXIV<sup>es</sup> Championnats de France Open des Maîtres

- Lieu : Angers
- Bassin : 25 m
- *Compétition d'animation*

### Conditions d'accès

- Catégories d'âge : 25 ans et plus (1993 et avant) dames et messieurs, catégories FINA

### Engagements

- Propositions extraNat : du 11/03/2018 au 18/03/2018
- Liste des engagés : 19/03/2018
- Réunion technique : 21/03/2018 - 18 h (liste de départ)

### Résultats

- Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
- Publication web : J + 1
- Réclamations : J + 8 [reclamation.maitres@ffnatation.fr](mailto:reclamation.maitres@ffnatation.fr)

### Préambule

Temps fort de la natation Maîtres en bassin de 25 m depuis la première édition en 1995, les championnats de France d'hiver constituent en ce qui concerne la participation la compétition la plus dense proposée par la FFN. L'affluence a pu être maîtrisée grâce à la mise en place de grilles de temps qualificatifs, des repères valables pour la durée de l'olympiade.

### Équipements

Bassin de 25 m x huit lignes minimum homologué et un bassin servant à la récupération et à l'échauffement.  
Chronométrage électronique : une plaque, affichage huit bandes minimum.

### Catégories d'âge concernées

Individuels	
C1 : nés entre 1989 et 1993	C2 : nés entre 1984 et 1988
C3 : nés entre 1979 et 1983	C4 : nés entre 1974 et 1978
C5 : nés entre 1969 et 1973	C6 : nés entre 1964 et 1968
C7 : nés entre 1959 et 1963	C8 : nés entre 1954 et 1958
C9 : nés entre 1949 et 1953	C10 : nés entre 1944 et 1948
C11 : nés entre 1939 et 1943	C12 : nés entre 1934 et 1938
C13 : nés entre 1929 et 1933	C14 : nés entre 1924 et 1928
C15 : nés en 1923 et avant	

Relais : (addition de l'âge des quatre relayeurs)	
R1 : entre 100 et 119 ans	R2 : entre 120 et 159 ans
R3 : entre 160 et 199 ans	R4 : entre 200 et 239 ans
R5 : entre 240 et 279 ans	R6 : plus de 280 ans
R7 : entre 320 et 359 ans	R8 : 360 ans et plus

### Contenu du programme

**Épreuves individuelles** (17 en dames et 17 en messieurs)

50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre (dames), 1500 m nage libre (messieurs), 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon, 100 m 4 nages, 200 m 4 nages, 400 m 4 nages.

*Classement au temps.*

Les épreuves seront nagées par catégorie (à l'exception des 400 m, 800 m et 1500 m nage libre). Les 400 m, 800 m et 1500 m nage libre pourront être nagées à deux nageurs par ligne d'eau en fonction du nombre d'engagés

**Épreuves de relais** (2 en dames, 2 en messieurs et 2 en mixte) 4 x 50 m nage libre, 4 x 50 m 4 nages, dames, messieurs et mixte\*.

*Classement au temps.*

\*Les relais mixtes comprendront obligatoirement deux hommes et deux femmes.

# RÈGLEMENTS MAÎTRES

## **La composition des relais devra se faire au plus tard deux heures avant la dite épreuve.**

Toute équipe qui modifiera sa composition sur place et qui changera de catégorie pourra concourir, mais ne sera pas classée. Tout nageur qui ratera sa série, et ce quel qu'en soit la raison, ne pourra être réintégré dans une série ultérieure.

## **Jury**

Les juge-arbitre et starter seront désignés par la FFN (commission des juges et arbitres) parmi les officiels inscrits sur les listes valides pour la saison en cours des officiels FFN. Les autres officiels seront désignés par l'organisateur.

## **Mode de qualification**

Compétition ouverte aux nageurs de 25 ans et plus (nés en 1993 et avant), licenciés à la Fédération Française de Natation ou à une fédération étrangère (compétition non-ouverte aux nageurs licenciés dans un club de natation estivale).

Les nageurs pourront s'engager en fonction de la grille de qualification annexée. Les nageurs ne réalisant pas les temps de qualification ne pourront pas concourir.

Les nageurs devront justifier, pour chaque course, d'un temps correspondant à leur participation à une épreuve au niveau départemental, régional, interrégional, national, international ou lors de meetings labellisés au cours de la saison et jusqu'à la saison n-2 (entre le mercredi 16 septembre 2015 et le dimanche 11 mars 2018) sous réserve que les performances soient bien intégrées sur le serveur fédéral. Les temps de référence sont des temps tous bassins (25 et 50 m).

**NB: les temps doivent être réalisés uniquement lors des compétitions maîtres.**

Dans le cas d'une participation à une compétition internationale, les résultats papier doivent impérativement parvenir à la FFN via le comité régional pour que les performances soient intégrées dans la base fédérale.

Les temps intermédiaires (uniquement le 400 NL au cours d'un 800 NL ou d'un 1500 NL et le 800 NL au cours d'un 1500 NL) réalisés lors de compétitions labellisées pourront être pris en compte pour s'engager après demande officielle et accord du DTN. Cette demande devra nous parvenir par mail (maîtres@ffnatation.fr), au plus tard, le jeudi 15 mars 2018.

Le nombre d'engagements individuels par nageur est limité à cinq, avec deux épreuves par jour au maximum.

## **Modalité d'engagements**

La période d'engagements auprès de la FFN est fixée du dimanche 11 au dimanche 18 mars 2018, via la gestion des engagements extraNat.fr. Les droits d'engagements doivent être réglés par carte bancaire via le site sécurisé extraNat.fr.

La publication de la liste des engagés sur le site internet FFN (www.liveffn.com) interviendra le lundi 19 mars 2018.

La publication de la liste de départ sur le site internet FFN (www.liveffn.com) interviendra à l'issue de la réunion technique.

Tout engagement supplémentaire effectué lors de la réunion technique sera possible mais son tarif sera majoré (voir règlements financiers).

Un classement des clubs est établi en comptabilisant les meilleures performances à la table de cotation de chaque nageur réalisées à l'occasion des championnats d'hiver. Ce classement est annexé aux résultats et publié sur le site internet FFN.

## **Classement national des clubs en Maîtres à partir des compétiteurs (CNCM)**

### **Principe**

- Chaque niveau de pratique, en fonction des points de la table de cotation fédérale (intégrant les coefficients de rajeunissement), donne un nombre de points.
- Seules les compétitions déclarées « Maîtres » sont prises en compte pour le calcul de cette cotation.
- Seule la meilleure cotation par nageur compte.
- Tous les points s'ajoutent pour donner un classement final du club.

### **Grille de calcul**

Niveau	Points
Nageur ayant réalisé au moins une compétition en natation « Maîtres » et inférieure et égale à 299 points*	10
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 300 à 649 points* à la table de cotation fédérale	20
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 650 à 849 points* à la table de cotation fédérale	40
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 850 à 999 points* à la table de cotation fédérale	80
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur supérieure et égale à 1.000 points* à la table de cotation fédérale	160

\*Les points indiqués intègrent le coefficient de rajeunissement.

## **Classement national des clubs (CNCM) - Classement « Trophée Élite »**

### **Principe**

Le classement des clubs de chaque championnat prendra en compte les dix premiers de chaque épreuve et de chaque catégorie. Le classement du « Trophée Élite » sera établi à partir de l'addition des points de tous les classements clubs des championnats.

# RÈGLEMENTS MAÎTRES

---

## Mode de calcul

Sur chaque épreuve et sur chaque catégorie d'âge, on ne prend en compte que les dix premiers licenciés à la FFN. Sont exclus les invités (nageurs non licenciés à la FFN).

## Le barème est le suivant :

1 <sup>er</sup> : 11 pts	6 <sup>e</sup> : 5 pts
2 <sup>e</sup> : 9 pts	7 <sup>e</sup> : 4 pts
3 <sup>e</sup> : 8 pts	8 <sup>e</sup> : 3 pts
4 <sup>e</sup> : 7 pts	9 <sup>e</sup> : 2 pts
5 <sup>e</sup> : 6 pts	10 <sup>e</sup> : 1 pt

## Récompenses

Le premier nageur français de chaque épreuve dans chaque catégorie sera déclaré « champion de France ». Le nageur étranger terminant premier d'une épreuve sera déclaré « vainqueur des Championnats Open ».

Les trois premiers nageurs de chaque épreuve (quelle que soit la nationalité) recevront une médaille, de même que les trois premiers Français (en cas de présence de nageurs étrangers sur le podium). Les trois premiers relais par épreuve et par catégorie seront également récompensés. Un seul relais Open sera récompensé. Pour être engagé, un relais ne peut pas être composé de plus de deux étrangers.

**Rappel** : les relais composés d'au moins un étranger ne pourront prétendre au titre de champion de France, mais seront déclarés vainqueurs des championnats de France Open. Dans ce cas, le premier relais qui suit dans le classement et composé uniquement de nationaux sera déclaré champion de France.

## Programme et horaires

En fonction du nombre d'engagements, une coupure d'une heure sera programmée en milieu de réunion.

---

### Jeudi 22 mars 2018

---

#### 1<sup>re</sup> réunion

Ouverture des portes : 7 h 30 • Début des épreuves : 9 h 00

- 1 – 400 4N messieurs
- 2 – 400 4N dames
- 3 – 50 Dos messieurs
- 4 – 50 Dos dames
- 5 – 200 NL messieurs
- 6 – 200 NL dames
- 7 – 100 Brasse messieurs
- 8 – 100 Brasse dames
- 9 – 4 x 50 NL messieurs
- 10 – 4 x 50 NL dames

---

### Vendredi 23 mars 2018

---

#### 2<sup>e</sup> réunion

Ouverture des portes : 7 h 30 • Début des épreuves : 9 h 00

- 11 – 400 NL dames
- 12 – 400 NL messieurs
- 13 – 50 Papillon dames
- 14 – 50 Papillon messieurs
- 15 – 200 Brasse dames
- 16 – 200 Brasse messieurs
- 17 – 100 4N dames
- 18 – 100 4N messieurs
- 19 – 4 x 50 4N dames
- 20 – 4 x 50 4N messieurs

# RÈGLEMENTS MAÎTRES

---

---

---

## 3<sup>e</sup> réunion

Samedi 24 mars 2018

---

Ouverture des portes : 7 h 30 • Début des épreuves : 9 h 00

- 21 – 1500 NL messieurs
- 22 – 100 Papillon dames
- 23 – 100 Papillon messieurs
- 24 – 100 Dos dames
- 25 – 100 Dos messieurs
- 26 – 50 NL dames
- 27 – 50 NL messieurs
- 28 – 200 4N dames
- 29 – 200 4N messieurs
- 30 – 4 x 50 NL mixte

---

---

## 4<sup>e</sup> réunion

Dimanche 25 mars 2018

---

Ouverture des portes : 7 h 30 • Début des épreuves : 9 h 00

- 31 – 800 NL dames
- 32 – 200 Papillon messieurs
- 33 – 200 Papillon dames
- 34 – 100 NL messieurs
- 35 – 100 NL dames
- 36 – 50 Brasse messieurs
- 37 – 50 Brasse dames
- 38 – 200 Dos messieurs
- 39 – 200 Dos dames
- 40 – 4 x 50 4N mixte

## TEMPS DE QUALIFICATION - CHAMPIONNATS DE FRANCE - HIVER 2018

## DAMES

Cat.	50 NL	100 NL	200 NL	400 NL	800 NL	1500 NL	50 dos	100 dos	200 dos	50 br.	100 br.	200 br.	50 pap.	100 pap.	200 pap.	100 4N	200 4N	400 4N
C1	0.3240	1.1050	2.3350	5.2200	11.0200	21.1000	0.3930	1.2300	2.5700	0.4260	1.3150	3.1700	0.3540	1.1900	2.5550	1.2200	2.5500	6.1200
C2	0.3360	1.1300	2.3900	5.3200	11.2200	21.5000	0.4080	1.2600	3.0350	0.4390	1.3400	3.2200	0.3680	1.2150	3.0100	1.2550	3.0200	6.2500
C3	0.3480	1.1550	2.4300	5.4400	11.5200	22.4800	0.4190	1.2850	3.0800	0.4620	1.3900	3.3150	0.3820	1.2450	3.0550	1.2750	3.0550	6.3200
C4	0.3520	1.1700	2.4650	5.5400	12.1500	23.3500	0.4450	1.3450	3.2050	0.4670	1.4000	3.3500	0.3940	1.2750	3.1250	1.3200	3.1550	6.5400
C5	0.3670	1.2050	2.5500	6.1200	12.5500	24.5000	0.4770	1.4100	3.3400	0.4940	1.4600	3.4800	0.4300	1.3450	3.2650	1.3350	3.1950	7.0300
C6	0.4010	1.2750	3.0850	6.4000	13.4900	26.4000	0.5030	1.4650	3.4500	0.5150	1.5150	3.5850	0.4750	1.4350	3.4400	1.3800	3.2800	7.2100
C7	0.4370	1.3500	3.2300	7.0900	14.4500	28.3000	0.5500	1.5600	4.0400	0.5480	1.5800	4.1250	0.4860	1.4600	3.4800	1.4600	3.4450	7.5300
C8	0.4750	1.4250	3.3800	7.3700	15.4500	30.2000	0.5700	2.0050	4.1250	0.5940	2.0750	4.3100	0.5020	1.5000	3.5500	1.5450	4.0000	8.2300
C9	0.5430	1.5550	4.0500	8.2500	17.1500	33.1000	1.0250	2.1200	4.3500	1.0580	2.2000	4.5500	1.0260	2.1250	4.3700	2.0500	4.2100	9.0400
C10	1.0220	2.1100	4.3000	9.1500	18.4500	36.2000	1.0850	2.2400	4.5500	1.0850	2.2500	5.0500	1.0690	2.2500	5.0000	2.1200	4.5700	10.1000
C11					20.1500	39.3000												
C12					21.4500	42.0000												
Au-delà	Sans limite de temps																	

## MESSIEURS

Cat.	50 NL	100 NL	200 NL	400 NL	800 NL	1500 NL	50 dos	100 dos	200 dos	50 br.	100 br.	200 br.	50 pap.	100 pap.	200 pap.	100 4N	200 4N	400 4N
C1	0.2640	0.5900	2.1200	4.4100	9.4700	18.4000	0.3240	1.0900	2.3100	0.3530	1.1650	2.4600	0.2940	1.0650	2.3250	1.0900	2.2900	5.1900
C2	0.2740	1.0100	2.1550	4.4800	10.0200	19.1200	0.3360	1.1200	2.3650	0.3630	1.1850	2.5000	0.3060	1.0850	2.3700	1.1200	2.3500	5.3300
C3	0.2790	1.0200	2.1800	4.5700	10.2500	19.4500	0.3500	1.1550	2.4300	0.3670	1.1950	2.5300	0.3140	1.1050	2.4050	1.1300	2.3750	5.3900
C4	0.2820	1.0300	2.2100	5.0600	10.4600	20.1500	0.3630	1.1800	2.4900	0.3730	1.2350	3.0250	0.3250	1.1300	2.4700	1.1450	2.4100	5.4500
C5	0.2900	1.0550	2.2650	5.1900	11.1500	21.3000	0.3820	1.2250	2.5900	0.3910	1.2700	3.1100	0.3370	1.1600	2.5300	1.1800	2.4950	6.0400
C6	0.3100	1.1000	2.3650	5.3900	12.0000	23.0000	0.4000	1.2750	3.0900	0.4120	1.3250	3.2200	0.3720	1.2300	3.0700	1.2350	3.0100	6.2900
C7	0.3430	1.1650	2.4900	6.0200	12.5000	24.3000	0.4290	1.3250	3.1850	0.4580	1.4000	3.3700	0.4000	1.2900	3.2000	1.3050	3.1500	6.5700
C8	0.3640	1.2100	2.5800	6.2100	13.2000	25.3000	0.4600	1.3900	3.3150	0.4810	1.4700	3.5050	0.4220	1.3400	3.3000	1.3500	3.2400	7.1600
C9	0.3900	1.2650	3.0800	6.4200	14.0600	27.1000	0.4750	1.4100	3.3900	0.4950	1.5200	4.0000	0.4680	1.4350	3.4800	1.4500	3.4450	7.5500
C10	0.4120	1.3300	3.2400	7.1800	15.2500	29.2000	0.5290	1.5400	4.0300	0.5200	1.5600	4.1300	0.4940	1.5650	4.1500	1.5400	4.0200	8.2800
C11					16.4000	31.4500												
C12					18.1000	33.3000												
Au-delà	Sans limite de temps																	